

Plongée Club Jocondien

(affilié FFESSM n° 27 37 0288)
N° SIREN 452754021 00015

Annexe RI 02

Modalités d'inscription au Plongée Club Jocondien

Via le site PCJ37.FR :

Le PCJ37 met à la disposition de ses membres et de ses futurs membres, un site internet avec la possibilité de participer à une campagne d'adhésion.

Pour les non-membres souhaitant rejoindre le PCJ37 :

Vous devez nous adresser un message par l'intermédiaire de la page contact :

<https://pcj37.fr/w/contact-1>

Bien remplir le formulaire en indiquant votre nom, prénom, une adresse mail valide (obligatoire), votre téléphone et votre date de naissance ou celle de la personne que vous désirez inscrire (obligatoire).

Notre secrétariat prendra contact avec vous par mail ou par téléphone pour vous préinscrire au sein du club.

Si toutes les conditions sont réunies pour votre adhésion, vous recevrez un mail de confirmation vous invitant à valider un mot de passe et à compléter votre profil.

Tous les détails sont sur le document « Comment compléter votre profil » lien :

<https://pcj37.fr/w/documents-officiels>

Vous êtes maintenant inscrit sur le site du PCJ37, poursuivez votre lecture pour l'inscription à la nouvelle année sportive à venir et votre adhésion au club.

Pour les membres du Club et les inscrits sur le site du PCJ37 :

Un message s'affiche en haut de la page d'accueil à l'issue de la connexion (login : adresse mail et mot de passe personnel) sur le site du PCJ.

i Une campagne d'adhésion est disponible : [Adhésion saison 2021-2022](#)

Cliquer sur Adhésion saison 202X-202Y

Adhésion saison 2021-2022

Formulaires à compléter

✓ Fiche d'inscription saison 2021-2022 [→ Accéder au formulaire](#)

Souscriptions

Cotisation

- ✗ Cotisation année 2021-2022 (1er membre de la famille, -10€ pour les moins de 16 ans) - **120,00 €** [Ajouter au panier](#)
- ✗ Cotisation année 2021-2022 (2ème membre de la famille, -10€ pour les moins de 16 ans) - **100,00 €** [Ajouter au panier](#)
- ✗ Cotisation année 2021-2022 (3ème membre de la famille, -10€ pour les moins de 16 ans) - **90,00 €** [Ajouter au panier](#)

Formation

- ✗ Frais de formation (Passage d'un niveau ou d'une qualification) - **25,00 €** [Ajouter au panier](#)

Autre

- ✗ Badge centre aquatique Bulle d'O - **3,50 €** [Ajouter au panier](#)

Assurance

- ✗ Assurance Loisir 1 - **20,00 €** [Ajouter au panier](#)
- ✗ Assurance Loisir 2 - **25,00 €** [Ajouter au panier](#)
- ✗ Assurance Loisir 3 - **42,00 €** [Ajouter au panier](#)
- ✗ Assurance Loisir 1 Top - **39,00 €** [Ajouter au panier](#)
- ✗ Assurance Loisir 2 Top - **50,00 €** [Ajouter au panier](#)
- ✗ Assurance Loisir 3 Top - **83,00 €** [Ajouter au panier](#)

Plongée Club Jocondien

(affilié FFESSM n° 27 37 0288)

N° SIREN 452754021 00015

Compléter la fiche d'inscription de la saison -> Accéder au formulaire

Fiche d'inscription saison 2021-2022



SOUHAIT POUR LA SAISON A VENIR

- Section enfants Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3 Niveau 4 Initiateur Nitrox Elémentaire Nitrox Confirmé Nage avec palmes Biologie
 Apnée TIV RIFAP RIFAA Niveau 5

Autres souhaits pour la saison à venir

Votre réponse

PARTICIPATION AUX ATELIERS (1 au minimum) *

- Matériel Téléthon Communication Photographie Locaux (entretien) Site Internet Convivialité au Club
 Sorties mer (recherche site et hébergement)

Autres souhaits de participation aux ateliers

Votre réponse

Renseigner vos souhaits de formation pour la saison à venir en cliquant sur les . Vous pouvez ajouter un commentaire sur les formations dans « Autres souhaits pour la saison à venir ».

Le club fonctionne grâce à vous.

Il a été mis en place différents ateliers, inscrivez-vous au moins à l'un d'eux pour participer activement à la vie du club. Vous pouvez ajouter un commentaire sur les ateliers dans « Autres souhaits de participation aux ateliers ».

Attention : plusieurs critères sont demandés pour suivre certaine formation. Nous vous demandons de bien lire le règlement intérieur concernant les formations § 5, 5.1 et 5.2

Documents disponibles sous : <https://pcj37.fr/w/documents-officiels>

Pour les ateliers vous pouvez lire le § 4.4 du règlement intérieur.

Plongée Club Jocondien

(affilié FFESSM n° 27 37 0288)

N° SIREN 452754021 00015

ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE *



En cochant la case ci-dessus, je reconnais avoir été informé(e) de la possibilité de souscrire une assurance complémentaire auprès du groupe AXA et avoir pris ma décision en toute connaissance de cause.

En cochant la case ci-dessus, j'autorise la diffusion de mon image (photo ou vidéo) et des commentaires, pris dans la cadre de toutes les activités du PCJ, dans les médias quels qu'ils soient, dans la communication interne (mails, Newsletters, WhatsApp), sur le site Internet du Plongée Club Jocondien, le FACEBOOK, L'INSTAGRAM et la chaîne YOUTUBE du club. Je dégage le PCJ de la responsabilité de l'exploitation qui pourra être éventuellement faite par des tiers.

DROIT A L'IMAGE *



STATUTS ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR *



En cochant la case ci-dessus, je certifie l'exactitude des informations de ce formulaire et reconnais avoir pris connaissance et accepté les statuts et le règlement intérieur du Plongée Club Jocondien (disponibles en suivant le lien suivant)

<https://pcj37.vpdive.com/w/documents-officiels>

Je déclare aussi m'être informé(e) des règlements appliqués en matière de plongée sous-marine et m'engage à les respecter.

L'assurance complémentaire n'est pas obligatoire mais fortement recommandée. Les différences de couverture sont expliquées plus loin dans cette annexe.

Cocher le droit à l'image pour l'autoriser.

Pour pouvoir adhérer au Plongée Club Jocondien vous devez accepter les statuts et le règlement intérieur du Club et vous engager à le respecter pendant la période de votre adhésion.

Pour consulter les statuts et le règlement intérieur et prendre votre décision d'adhérer en toute conscience, suivre le lien : <https://pcj37.fr/w/documents-officiels>

Cette validation est obligatoire.

Plongée Club Jocondien

(affilié FFESSM n° 27 37 0288)
N° SIREN 452754021 00015

Pour les parents de mineurs :

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e), agissant en qualité de :

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

En cochant la case ci-dessus,

- Je reconnais avoir été informé(e) des limites exactes de la responsabilité de l'encadrement du Club, qui ne saurait en aucun cas excéder les limites prévues à l'article 5.1 du règlement intérieur du Plongée Club Jocondien.
- Je reconnais avoir été informé(e) que tout manquement à la vie associative du groupe pourra entraîner l'exclusion temporaire ou définitive de mon enfant.

* les champs avec une étoile sont obligatoires

✓ Envoyer

Bien cliquer sur « Envoyer » pour terminer et transmettre votre inscription.

Continuer par les Souscriptions :

Souscriptions

Cotisation

✘ Cotisation année 2021-2022 (1er membre de la famille, -10€ pour les moins de 16 ans) - 120,00 € [Ajouter au panier](#)

✘ Cotisation année 2021-2022 (2ème membre de la famille, -10€ pour les moins de 16 ans) - 100,00 € [Ajouter au panier](#)

✘ Cotisation année 2021-2022 (3ème membre de la famille, -10€ pour les moins de 16 ans) - 90,00 € [Ajouter au panier](#)

En fonction de votre date de naissance, que vous avez précédemment renseignée dans votre profil, les tarifs s'adapteront. Est considéré comme adulte tout adhérent âgé d'au moins 16 ans, ou qui atteindra 16 ans avant le 31 août de la fin de l'année sportive (source FFESSM).

Pour les familles constituées de plusieurs membres avec des enfants mineurs de moins de 16 ans, vous avez intérêt, pour une plus grande économie, de les inscrire en premier.

Par exemple, une famille de 2 enfants de moins de 16 ans et 2 parents plongeurs :

- Un enfant de 10 ans qui débute dans la section enfant, 1^{er} membre de -16 ans de la famille soit 110 €.

Changer de compte à la fin de la souscription pour passer sur l'inscription suivante :

- Un jeune de 14 ans qui prépare son N1, 2eme membre de -16 ans de la famille soit 90 €.

Plongée Club Jocondien

(affilié FFESSM n° 27 37 0288)
N° SIREN 452754021 00015

Changer de compte à la fin de la souscription pour passer sur l'inscription suivante :

- Le premier parent qui termine son N2 de l'année précédente, 3eme membre de la famille soit 90 €.

Changer de compte à la fin de la souscription pour passer sur l'inscription suivante :

- Le second parent déjà N3, 4eme membre (idem 3eme membre) de la famille soit 90 €.

Formation

✖ Frais de formation (Passage d'un niveau ou d'une qualification) - 25,00 € [Ajouter au panier](#)

Les frais de formation s'appliquent une seule fois par formation à partir du N1 (les enfants passent des qualifications exonérées de frais de formation).

Suite de l'exemple précédent, une famille de 2 enfants de moins de 16 ans et 2 parents plongeurs :

- Un enfant de 10 ans qui débute dans la section enfant, pas de frais de formation.

- Un jeune de 14 ans qui prépare son N1, frais de formation de 25 €.

- Le premier parent qui termine son N2 de l'année précédente, pas de frais de formation.

- Le second parent déjà N3, pas de préparation de niveau donc pas de frais de formation.

Autre

✖ Badge centre aquatique Bulle d'O - 3,50 € [Ajouter au panier](#)

Les badges servent de contrôle d'accès à la piscine Bulle d'O de Joué les Tours. Ils sont activés en début d'année pour une année sportive.

Suite de l'exemple précédent, une famille de 2 enfants de moins de 16 ans et 2 parents plongeurs :

- Un enfant de 10 ans qui débute dans la section enfant, un badge centre aquatique Bulle d'O à 3.50€.

- Un jeune de 14 ans qui prépare son N1, utilisation du badge de l'année précédente.

- Le premier parent qui termine son N2, utilisation du badge de l'année précédente.

- Le second parent déjà N3, utilisation du badge de l'année précédente.

Assurance

✖ Assurance Loisir 1 - 20,00 € [Ajouter au panier](#)

✖ Assurance Loisir 2 - 25,00 € [Ajouter au panier](#)

✖ Assurance Loisir 3 - 42,00 € [Ajouter au panier](#)

✖ Assurance Loisir 1 Top - 39,00 € [Ajouter au panier](#)

✖ Assurance Loisir 2 Top - 50,00 € [Ajouter au panier](#)

✖ Assurance Loisir 3 Top - 83,00 € [Ajouter au panier](#)

Plongée Club Jocondien

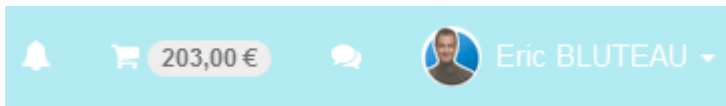
(affilié FFESSM n° 27 37 0288)
N° SIREN 452754021 00015

L'assurance n'est pas obligatoire mais nous devons la proposer de façon systématique et vous devez valider que nous l'avons fait. Nous vous recommandons de prendre une assurance en fonction des activités de plongée que vous avez décidées de faire pendant l'année sportive.

Pour faire votre choix, vous trouverez le document « Assurances_FFESSM_garanties » sous <https://pcj37.fr/w/documents-officiels>

De façon synthétique, plus le prix est élevé plus les garanties sont importantes. Les assurances Loisir 1,2,3 Top sont les garanties de base Loisir 1,2,3 du pays de résidence avec, en plus, l'assurance voyages plongée MONDE ENTIER.

A la gauche de votre nom sur le site, vous trouverez le solde à régler de vos choix.



C'est ce que vous devez régler pour un seul et unique membre, celui dont le nom apparaît à côté du montant.

Note importante : vous devez toujours payer en priorité le solde de vos sorties ou de vos commandes passées, avant de vous engager sur de nouvelles dépenses.

Rappel : vous réalisez le formulaire d'inscription et la souscription pour un membre unique à chaque fois et, dans le cas d'une famille, vous devez changer de compte pour passer au suivant.

Synthèse des soldes de l'exemple précédent, une famille de 2 enfants de moins de 16 ans et 2 parents plongeurs :

- Un enfant de 10 ans qui débute dans la section enfant, 110€ + 3.50€ soit 113.50€
- Un jeune de 14 ans qui prépare son N1, 90€ + 25€ soit 115€
- Le premier parent qui termine son N2, soit 90€
- Le second parent déjà N3, soit 90€

En cas de difficulté :

Si vous n'arrivez pas à vous inscrire sur le site, à compléter votre profil ou si vous n'arrivez pas à participer à la campagne d'inscription :

Prenez contact avec nous : ☎ 02 47 78 96 03 ✉ contact@pcj37.fr

Nous vous proposerons des solutions ou un rendez-vous en fonction de la nature de vos difficultés.